

LES ENJEUX DE LA PRATIQUE CHORALE

La pratique du chant choral contribue à l'épanouissement et au développement de l'enfant et de l'adolescent.

Les multiples bienfaits du chant choral se constatent tant sur le plan artistique que pédagogique et social.

Dans sa dimension artistique :

- il permet à l'enfant de développer et de mettre sa **sensibilité personnelle** au service d'une production musicale collective, et de laisser libre cours à son **émotion** tout en maîtrisant l'expression de celle-ci ;

Sur le plan pédagogique :

- le travail de la respiration et du geste vocal participe au développement de la confiance en soi ;
- la pratique du chant choral induit la construction d'une relation originale à l'espace et au temps, notamment avec la gestion anticipée des événements musicaux, le travail sur la mémoire et la coordination du mouvement avec la musique ;
- le travail sur des œuvres en **langue française** facilite les progrès de l'élève tant dans la compréhension, la maîtrise de la syntaxe, du vocabulaire que dans la qualité de sa diction. Il en est de même pour le répertoire en **langue étrangère** ;
- la préparation d'une ou plusieurs restitutions publiques développe la motivation de l'élève et sa capacité à **surmonter ses appréhensions** tout en développant l'esprit d'équipe et de collaboration ;
- cette pratique collective contribue à la maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui.

Dans sa composante sociale :

- Développe l'écoute mutuelle
- Contribue à l'égalité d'accès à la Culture
- Favorise différentes formes de mixité : Mixité filles-garçons, Mixité des Âges, des niveaux scolaires et des compétences musicales.

Modalité des enseignements :

Deux séances par semaine d'une heure (les deux sont obligatoires). Pour les élèves en 3e, cette option peut amener une bonification de +10 ou +20 points. Les deux professeurs d'éducation musicale interviennent sur cette option.